



Atouts de cette formation

- > **Une formation professionnalisante :**
L'apprentissage permet d'appréhender les réalités professionnelles.
- > **Une formation bénéficiant du réseau des Chambres d'agriculture :**
Des enseignants chercheurs de l'Université Bretagne Sud, des consultants en entreprise, des responsables professionnels, des conseillers des Chambres d'agriculture, des intervenants de groupements de producteurs et d'entreprises dans les différentes filières.
- > **Un travail en équipe :**
Réalisation en groupe de dossiers ou études de cas qui permettent l'échange, la prise de responsabilité, l'acquisition de savoir-faire professionnels et humains.

Conditions financières

- > **Frais de formation et rémunération :**
Les conditions financières, coût et rémunération, seront précisées lors de l'entretien individuel en fonction du statut de l'étudiant durant la formation. Une participation est demandée pour le voyage.
- > **Hébergement ou repas :**
Un service de restauration est proposé sur place.

Une salle est aussi mise à disposition des stagiaires qui souhaitent apporter leur repas.


L'IUT peut aussi vous fournir des adresses de logement.

Indicateurs de résultats à 10 ans

- > Taux d'Obtention : **95 %**
- > Taux d'insertion global dans l'emploi : **98 %**
- > Taux d'insertion dans le milieu agricole : **100 %**
- > Taux de Satisfaction : **97 %**
- > Taux d'Interruption : **5 %**
- > Taux de rupture 2025 : **0%**
- > Taux de présentation à l'examen : **100%**
- > Taux de Poursuite d'études : **5 %**

Notre engagement qualité :

La Chambre d'agriculture de région Bretagne est certifiée par l'AFNOR sur le référentiel national Qualiopi pour ses activités de formation, ses actions VAE et les formations par apprentissage. Cette certification permet d'attester de la qualité des processus mis en œuvre. Elle est complétée d'une certification de Qualité de service sur le référentiel de Services aux Agriculteurs et Acteurs des Territoires REF 221 version du 05/05/2021.



Code RNCP : 40507 / Date enregistrement : 01/01/2025

Contacts :

- > **Alexandra Simon** 06 43 15 18 49
Responsable pédagogique alexandra.simon@bretagne.chambagri.fr
- > **Bénédicte Sarreau** 02 97 46 32 02
benedicte.sarreau@bretagne.chambagri.fr
- > **www.formation-agriculteurs.com**

Licence Professionnelle Gestion des Organisations Agricoles et Agroalimentaires* parcours "Agrimanager"

Septembre 2026 à Sept. 2027 **Formation en Apprentissage**

OBJECTIF > Préparer les futurs **chefs d'entreprises agricoles** ou **managers d'équipes**

DURÉE > **Formation sur 1 an :**

- 32 semaines en entreprise (minimum)
- 16 semaines en centre de formation
- 1 semaine de voyage d'étude à l'étranger

LIEU > **Formation dispensée à l'IUT de PONTIVY (56300)**

* Diplôme donnant la capacité professionnelle agricole

Création conception : Agence NIKO - composition : Chambres d'agriculture de Bretagne - SUP.COM.DOC.1R - Décembre 2025



OBJECTIFS

Cette formation permet aux étudiants de :

- > Développer et valoriser leurs compétences pour piloter une entreprise agricole (gestion, comptabilité, fiscalité)
- > Se perfectionner en gestion des ressources humaines (droit du travail, management, relations humaines)
- > S'adapter aux situations professionnelles complexes (communication, agilité, nouvelles technologies)
- > Elaborer les stratégies de l'entreprise pour préparer son installation (formuler des hypothèses, faire des choix)

Public

- ▶ Vous avez un projet de création, d'association ou de reprise d'entreprise agricole
- ▶ Vous souhaitez devenir salarié responsable d'équipe ou d'une unité de production
- ▶ Vous avez une expérience agricole ou para-agricole

Pré-requis

- ▶ Accessible aux diplômés BAC + 2 (en agriculture ou dans un autre domaine)
- ▶ Une équivalence professionnelle est possible :
 - VAP (Validation des Acquis Professionnels),
 - VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- ▶ Admission sur dossier et entretien sur votre projet professionnel.

Poursuites d'études

- ▶ La formation a vocation à une insertion immédiate dans le milieu professionnel (chef.fe) d'entreprise ou responsable d'équipes. Le CFA accompagne également les étudiants dans la poursuite d'études notamment en Master par un appui dans les démarches et la mise en relation avec les organismes de formations.



PROGRAMME

Parcours en blocs de compétences et unités d'enseignement (UE)

Blocs de compétences	U.E	Modules
BLOC 1 Gérer une entreprise agricole	UE 5 Gestion de l'entreprise agricole	M9 : Gestion financière, juridique et fiscale de l'entreprise agricole
		M10 : Gestion des ressources humaines
BLOC 2 Développer et adapter le potentiel d'une entreprise	UE 2 Environnement numérique et technologique de l'entreprise agricole	M3 : Outils bureautiques et numériques de gestion administrative
	UE 4 Management d'un projet d'entreprise agricole	M4 : Technologies professionnelles innovantes
BLOC 3 Communiquer et gérer les relations professionnelles	UE 1 Communication/gestion des relations professionnelles	M1 : Echange avec les professionnels d'autres pays de l'UE
	UE 7 Apprentissage en entreprise	M2 : Communication et gestion des relations professionnelles
BLOC 4 Maîtriser les éléments territoriaux et l'évolution des marchés et des filières	UE 3 L'entreprise agricole et son environnement (sociétal, environnemental et économique)	Mémoire
		M5 : L'entreprise agricole dans son environnement sociétal, envt et éco
		M6 : Evolution des marchés et des filières et adaptation des systèmes de production

Modalités d'évaluation (Compensation au sein des blocs de compétence, mais pas entre les blocs de compétence)

- > Moyenne générale au moins égale à 10/20
- > Moyenne (UE6 + UE7) au moins égale à 10/20
- > Les étudiants qui n'auraient pas obtenu la licence, conservent le bénéfice des unités d'enseignement et des modules qu'ils ont acquis. Ils peuvent se représenter les années suivantes, aux épreuves des modules qu'ils n'ont pas obtenues. Ils peuvent être admis par le jury à en suivre les enseignements
- > Devoirs sur table, oraux individuels et de groupe, soutenances
- > Évaluations à partir de cas concrets et de situations professionnelles

Intervenants

- > Responsable pédagogique : Alexandra SIMON
- > Enseignants de l'UBS sur les modules Management, Ressources Humaines, Marketing, Stratégie...
- > Equipe de conseillers spécialisés en Gestion, Juridique, Fiscalité...

Etudiants en situation de handicap

- Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'aménagements spécifiques pour :
 - > L'aménagement des études
 - > L'aménagement des conditions de passage des épreuves d'examen
 - > Les mesures d'accessibilité en formation et adaptations du cadre de travail dans l'entreprise le cas échéant

Validation de la formation

- > Licence professionnelle (diplôme de niveau 6) formation structurée en blocs de compétences ou unités d'enseignement, et permettant la validation d'un ou plusieurs blocs dans le cadre d'un parcours de formation ou d'un processus de VAE